

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 1^{er} février 2021 à 20 h par visioconférence, avec enregistrement audio.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Madame Odette Simoneau, conseillère au siège #1
 Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2
 Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4
 Monsieur Alain Leprince, conseiller au siège #5
 Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. *Ouverture de l'assemblée*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h. Il remercie les membres du conseil de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Conformément aux directives sanitaires du gouvernement provincial, la séance du conseil est tenue par visioconférence. Le public n'est pas admis et il est invité à écouter les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca.

2. *Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de l'assemblée et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. Renouvellement du contrat d'assurance municipale avec la MMQ
7. **Sécurité publique**
 - 7.1. Reconnaissance de l'ancienneté de Monsieur Georgie Fillion au sein de la brigade des pompiers
8. **Transport**
 - 8.1. Achat d'un balai rotatif hydraulique pour le tracteur utilitaire compact
 - 8.2. Préparation des documents d'appel d'offres public – Acquisition d'un camion de déneigement usagé
 - 8.3. Dépôt, présentation et avis de motion du *Projet de règlement numéro 2021-01 décrétant l'acquisition d'un camion de déneigement usagé et un emprunt de 225 000 \$*
 - 8.4. Réalisation complète des travaux de pavage d'une partie du 4^e Rang Ouest, du 4^e Rang Est et de la route Lepage
9. **Hygiène du milieu**
 - 9.1. Résultat du sondage – Prolongement des services municipaux au sud de la route 132
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 10.1. Achat de jardinières pour le village
 - 10.2. Entretien des aménagements paysagers
 - 10.3. Nomination des inspecteurs en bâtiment et des fonctionnaires responsables de la délivrance des permis et certificats
 - 10.4. Projet « Café La Caisse » – Versement de l'aide financière au démarrage
 - 10.5. Comité pour la sauvegarde du quai – Projet de port de refuge
 - 10.6. Présentation de la nouvelle conseillère en développement territorial de la MRC de La Matanie
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**

13.1. Suivi de la proposition d'achat du terrain du Parc du Sacré-Cœur à la Fabrique de Baie-des-Sables

14. Période de questions du public

15. Levée de l'assemblée

2021-025 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu d'adopter l'ordre du jour du 1^{er} février 2021 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. Approbation du procès-verbal

2021-026 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JANVIER 2021

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 11 janvier dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'approuver le procès-verbal du 11 janvier 2021 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. Présentation et adoption des comptes

2021-027 APPROBATION DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de décembre 2020;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 décembre 2020 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	18 172.40 \$
Total des comptes au 31 décembre 2020	18 172.40 \$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2021-028 APPROBATION DES COMPTES AU 31 JANVIER 2021

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de janvier 2021;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 janvier 2021 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	46 789.72 \$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #501160 au #501185)	20 499.49 \$
Total des comptes au 31 janvier 2021	67 289.21 \$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe

5. *Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Aucune question n'a été reçue du public pour cette séance.

6.1. *Renouvellement du contrat d'assurance municipale avec la MMQ*

2021-029 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE MUNICIPALE AVEC LA MMQ

Il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu de renouveler le contrat d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour la période du 5 mars 2021 au 5 mars 2022 au montant de 15 773 \$ (15 257 \$ en 2020) taxes incluses. Cette police comprend les sections suivantes : l'assurance des biens, la perte de revenus, la responsabilité civile, les erreurs et omissions, le crime et l'automobile. Les différentes garanties optionnelles offertes par la MMQ ne sont pas requises.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

7.1. *Reconnaissance de l'ancienneté de Monsieur Georgie Fillion au sein de la brigade des pompiers*

2021-030 RECONNAISSANCE DE L'ANCIENNETÉ DE MONSIEUR GEORGIE FILLION AU SEIN DE LA BRIGADE DES POMPIERS

Considérant que Monsieur Georgie Fillion œuvre pour la brigade des pompiers de Baie-des-Sables depuis 1970;

Considérant qu'il a lieu de reconnaître son ancienneté et souligner son engagement au sein de la brigade des pompiers de Baie-des-Sables;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu de certifier et de reconnaître officiellement l'ancienneté de Monsieur Georgie Fillion au sein du service de protection incendie de Baie-des-Sables qui a débuté en 1970 et d'autoriser le Service régional de sécurité incendie (SRSI) de La Matanie à entreprendre toutes les démarches requises en vue de souligner et honorer cet exploit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.1. *Achat d'un balai rotatif hydraulique pour le tracteur utilitaire compact*

2021-031 ACQUISITION D'UN BALAI ROTATIF HYDRAULIQUE POUR LE TRACTEUR UTILITAIRE COMPACT JOHN DEERE 3520

Considérant la résolution #2017-139 relative à l'acquisition d'un tracteur utilitaire compact usagé de marque John Deere;

Considérant qu'il est nécessaire d'équiper ce tracteur d'un balai rotatif hydraulique afin de répondre aux besoins de la municipalité et de ne plus être dépendant de la disponibilité des sous-traitants offrant les services de balayage de rues;

Considérant les dépenses prévues au programme triennal des immobilisations;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'autoriser l'achat d'un balai rotatif hydraulique de marque Walco modèle TSPS6-1900 de 75 pouces de largeur chez Service Agricole du Bas-Saint-Laurent situé à Mont-Joli au montant approximatif de 9 000 \$ plus les taxes. Le balai rotatif est équipé d'un ensemble de roues porteuses et d'un ensemble d'orientation hydraulique.

Cette dépense d'investissement sera financée à même le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.2. *Préparation des documents d'appel d'offres public – Acquisition d'un camion de déneigement usagé*

2021-032 PRÉPARATION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT USAGÉ

Considérant qu'il y a lieu de remplacer un camion de déneigement vieillissant (Western Star 1998);

Considérant les dépenses prévues au programme triennal des immobilisations;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu de mandater le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, de préparer avec l'aide du directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, les documents d'appel d'offres public en vue d'acquérir un camion de déneigement usagé. L'achat visé est un camion de déneigement 10 roues avec boîte à sel et équipé de grattes (3 unités). Le lancement de l'appel d'offres public sera autorisé à une prochaine séance. Madame Véronique Lamarre vote contre cette proposition.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

8.3. *Dépôt, présentation et avis de motion du Projet de règlement numéro 2021-01 décrétant l'acquisition d'un camion de déneigement usagé et un emprunt de 225 000 \$*

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-01

Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2, donne avis de motion que le *Projet de règlement numéro 2021-01 décrétant l'acquisition d'un camion de déneigement usagé et un emprunt de 225 000 \$* sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure. Un dépôt et une présentation du projet de règlement en question sont également faits.

8.4. *Réalisation complète des travaux de pavage d'une partie du 4^e Rang Ouest, du 4^e Rang Est et de la route Lepage*

2021-033 RÉALISATION COMPLÈTE DES TRAVAUX DE PAVAGE D'UNE PARTIE DU 4^E RANG OUEST, DU 4^E RANG EST ET DE LA ROUTE LEPAGE

Considérant le contrat octroyé à « Les Pavages des Monts » pour des travaux de pavage sur une partie du 4^e Rang Ouest, le 4^e Rang Est et la route Lepage en vertu de la résolution #2020-067;

Considérant qu'un premier paiement a été effectué à l'entrepreneur pour le décompte progressif #1 représentant les travaux réalisés en date du 23 juillet 2020 en vertu de la résolution #2020-140;

Considérant qu'un deuxième paiement a été effectué à l'entrepreneur pour le décompte progressif #2 (réception provisoire) représentant les travaux réalisés en date du 31 août 2020 en vertu de la résolution #2020-176;

Considérant qu'un troisième paiement a été effectué à l'entrepreneur pour le décompte progressif #3 (décompte final) représentant les travaux réalisés en date du 22 octobre 2020 en vertu de la résolution #2020-196;

Considérant que les travaux ont débuté le 9 juillet 2020 et se sont terminés le 22 octobre 2020;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu de confirmer la réalisation complète des travaux tels que résumés dans le tableau sommaire suivant :

Financement – Numéro de projet (Taux d'aide)	Tronçons de route			Total
	4 ^e Rang Ouest	4 ^e Rang Est	Route Lepage	
PAVL – AIRRL 2018-516 (50%)	33 456 \$	0 \$	0 \$	33 456 \$
PAVL – RIRL 2018-837 (75%)	0 \$	431 955 \$	0 \$	431 955 \$
TECQ 2019-2023	0 \$	0 \$	326 521 \$	326 521 \$
Contribution municipale	33 456 \$	143 985 \$	153 500 \$	330 941 \$
Coût des travaux	66 912 \$	575 940 \$	480 021 \$	1 122 873 \$

Il est également résolu de confirmer que les travaux ont été faits en conformité avec les plans et devis et que les modalités d'application des différents programmes d'aide financière ont été respectées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9.1. Résultat du sondage – Prolongement des services municipaux au sud de la route 132

2021-034 RÉSULTAT DU SONDRAGE AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES – PROLONGEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX AU SUD DE LA ROUTE 132

Considérant la résolution #2021-015 relative à la consultation des propriétaires du secteur sud de la route 132 en vue de connaître leur intérêt à prolonger les services municipaux d'aqueduc et d'égout;

Considérant que les réponses obtenues ont été comptabilisées dans un tableau;

Considérant le coût élevé des travaux de prolongement des services municipaux, le nombre restreint et la très faible densité de résidences à desservir du secteur, la difficulté à financer ces travaux et le manque de volonté des propriétaires du secteur à assumer financièrement le coût de ces travaux de prolongement;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu de ne pas entreprendre de démarches supplémentaires en vue de faire avancer ce dossier et d'aviser les propriétaires concernés de la position de la municipalité.

Madame Odette Simoneau s'abstient de voter déclarant son intérêt dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) ayant voté.

10.1. Achat de jardinières pour le village

2021-035 ACHAT DE JARDINIÈRES POUR LE VILLAGE

Considérant le désir du conseil municipal de maintenir les dépenses d'embellissement en période estivale;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu :

- De retenir la soumission de « Les Serres de la Baie » pour la fourniture de plants de bégonias *Semperflorens* de couleur rouge pour les 30 paniers suspendus à 26.50\$ (même prix en 2020) chacun plus les taxes. Cette soumission inclut la terre, l'engrais et la livraison;
- De prévoir un entretien minimal des jardinières par les employés municipaux;
- D'inviter les citoyens de Baie-des-Sables à participer à l'entretien des jardinières près de leur propriété.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.2. Entretien des aménagements paysagers

Aucune soumission n'a été reçue. La décision est reportée à la prochaine séance.

10.3. Nomination des inspecteurs en bâtiment et des fonctionnaires responsables de la délivrance des permis et certificats

2021-036 NOMINATION DES INSPECTEURS EN BÂTIMENT ET DES FONCTIONNAIRES RESPONSABLES DE LA DÉLIVRANCE DES PERMIS ET CERTIFICATS

Considérant qu'en vertu de l'article 236 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*, la Municipalité de Baie-des-Sables doit désigner les fonctionnaires responsables de la délivrance des permis et certificats en matière d'urbanisme;

Considérant qu'en vertu d'une entente intermunicipale, la MRC de La Matanie fournit des services en matière d'urbanisme à la municipalité;

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour la liste des inspecteurs en bâtiment ainsi que des fonctionnaires désignés, laquelle ne reflète plus l'état actuel de l'organisation du travail quant aux services rendus à la Municipalité en matière d'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu par le conseil municipal :

Que le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

Que le Conseil municipal nomme comme inspecteurs des bâtiments, les personnes suivantes :

- Monsieur Daniel Charrette, inspecteur en bâtiment à la MRC de La Matanie;
- Monsieur Yvan Lajoie, inspecteur en bâtiment à la MRC de La Matanie;
- Madame Laurie Savard, inspectrice en bâtiment à la MRC de La Matanie.

Que le Conseil municipal nomme également comme fonctionnaires désignés au sens de l'article 236 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRQ, c. A-19.1)* pour la délivrance des permis et certificats prévus dans cette loi, les personnes suivantes :

- Madame Valérie Charest, urbaniste à la MRC de La Matanie;
- Monsieur Olivier Banville, directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme à la MRC de La Matanie;
- Monsieur Adam Coulombe, directeur général de la Municipalité de Baie-des-Sables, agissant à ce titre seulement, pour l'émission des permis de rénovation et de démolition ainsi qu'en cas d'urgence et à la suite des recommandations du service d'aménagement et d'urbanisme de la MRC de La Matanie;
- Madame Marie-Eve Guay, directrice générale adjointe de la Municipalité de Baie-des-Sables, agissant à ce titre seulement, pour l'émission des permis de rénovation et de démolition ainsi qu'en cas d'urgence et à la suite des recommandations du service d'aménagement et d'urbanisme de la MRC de La Matanie.

Que les personnes désignées dans la présente résolution ont les pouvoirs et devoirs prévus à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité, ainsi que ceux prévus à la *Loi sur l'Aménagement et*

l'urbanisme. Ils interviennent pour l'analyse des demandes et l'émission des permis et certificats selon la répartition du travail au sein de leurs organisations respectives.

Que copie de cette résolution soit transmise à la MRC de La Matanie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.4. *Projet « Café La Caisse » – Versement de l'aide financière au démarrage*

2021-037 VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE 2021 POUR LE PROJET « LE CAFÉ LA CAISSE »

Considérant que le comité de démarrage du projet « Le Café La Caisse » demande le versement d'une aide financière au démarrage au montant de 10 000 \$ dans une lettre datée du 18 novembre 2020;

Considérant qu'un premier plan d'affaires a été remis à la municipalité par l'organisme sans but lucratif;

Considérant qu'un avis juridique a été demandé dans ce dossier à Me Jean-Pierre Chamberland en vertu de la résolution #2020-248;

Considérant qu'à la suite du dépôt de l'opinion juridique, le conseil d'administration de l'organisme a apporté des ajustements au projet (plan d'affaires) ainsi qu'à l'inscription au Registraire des entreprises du Québec (REQ);

Considérant les crédits budgétaires disponibles pour l'année financière 2021;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu :

- de demander au conseil d'administration de l'organisme une résolution signée confirmant la mission première de ce dernier, qui devra respecter les champs de compétences municipales prévues aux articles 4 et 91 de la *Loi sur les compétences municipales*, soit la culture, les loisirs, les activités communautaires, la création et la poursuite d'œuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture, de formation de la jeunesse et de toute initiative de bien-être de la population;
- d'accorder une aide financière conditionnelle au démarrage du projet de 10 000 \$ à l'organisme sans but lucratif « Le Café La Caisse » lorsque cette condition sera complétée;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à procéder à son versement.

Que cette dépense soit assumée à même les redevances éoliennes d'Énergie Bas-St-Laurent.

Mesdames Véronique Lamarre et Marie-Claude Saucier votent pour cette proposition. Madame Nicole Marcheterre et Messieurs Alain Leprince et Denis Santerre votent contre cette proposition. Mesdames Odette Simoneau et Gabrielle Trigaux s'abstiennent de voter.

Rejetée à la majorité des élus (es) ayant voté.

10.5. *Comité pour la sauvegarde du quai – Projet de port de refuge*

2021-038 COMITÉ POUR LA SAUVEGARDE DU QUAI – PROJET DE PORT DE REFUGE

Considérant que le Comité pour la sauvegarde du quai a soumis une nouvelle idée de port de refuge pour le quai de Baie-des-Sables;

Considérant que ce comité désire obtenir une résolution d'appui du conseil municipal au projet afin de poursuivre les discussions avec Travaux publics Canada;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu de demander au Comité pour la sauvegarde du quai de détailler et documenter davantage leur projet en répondant aux éléments suivants :

- Faire un historique de leur projet et en expliquer l'objectif;
- Démontrer l'existence d'un besoin de port de refuge dans le secteur;
- Démontrer l'intérêt des citoyens à cette nouvelle idée;
- Faire une étude de marché sur l'achalandage attendu;
- Élaborer un montage financier du projet (dépenses d'investissement et d'entretien annuel);
- Identifier les programmes de subvention visés et les critères d'admissibilité pour le financement du projet;
- Fournir toutes autres informations jugées pertinentes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.6. Présentation de la nouvelle conseillère en développement territorial de la MRC de La Matanie

Les membres du conseil municipal ont rencontré virtuellement la nouvelle conseillère en développement rural et territorial le 28 janvier dernier.

12. Suivi des dernières périodes de questions

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

13. Divers

13.1. Suivi de la proposition d'achat du terrain du Parc du Sacré-Cœur à la Fabrique de BDS

La municipalité est toujours en attente d'une réponse du conseil de la Fabrique de Baie-des-Sables.

Les élus ont soulevé les points suivants :

- Rôle et responsabilités des élus municipaux;
- Occupation et vitalité du territoire;
- Projet « Le Café la Caisse ».

Madame Odette Simoneau demande le dépôt de son document qui a été lu et intitulé « Nous prenons acte ».

14. Période de questions du public

Aucune question n'a été reçue du public pour cette séance.

15. Levée de l'assemblée

2021-039 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Véronique Lamarre résolu de lever la séance à 21 h 22.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire